



Interview avec Astrid Stuckelberger - Grande manifestation internationale de l'OMS à Genève du 1er juin 2024



Et donc, on a fait une déclaration en disant, que tout ce qu'ils signent, tout ce qu'ils adoptent, tout ce que l'État essaie de faire au nom des peuples, avec un État, avec une organisation comme l'ONU et l'OMS qui ont des conflits d'intérêts majeurs, presque déclarés, eh bien, est nul, est nul et n'a aucune raison. Et il n'y a pas d'application et qu'il faut les arrêter.

Kla.TV : Bonjour Astrid Stüchelberger.

Astrid Stüchelberger : Bonjour KlaTV.

Kla.TV : Vous êtes médecin, [commentaire de la rédaction : A. Stuckelberger est chercheuse et formatrice en santé publique] je crois que ce n'est même plus la peine de vous présenter parce que depuis le temps qu'on vous voit partout, en fait dans toutes les télévisions. Quelle est votre impression par rapport à cette manifestation aujourd'hui et par rapport au traité de l'OMS ?

Astrid Stüchelberger : J'ai l'habitude de Genève et j'ai l'habitude qu'on fasse des manifestations sur cette place. C'est quand même une des premières fois où il y a autant de monde. Ce n'est pas commun d'avoir une scène, etc. Normalement c'est la Palestine, les Tamouls, des pays et des minorités, des organisations non gouvernementales qui viennent. Mais ce qui me frappe, c'est qu'il n'y a personne qui connaît vraiment les organisations internationales et ce qu'est Genève. Ils viennent pour l'OMS, mais ils ne se rendent pas compte que l'OMS fait partie d'une famille, d'un système énorme d'agences et de programmes spécialisés. Je crois que Genève a le plus d'agences, le plus de délégations que New York, que Nairobi, que Vienne. Et c'est vraiment le centre et une capitale clé de la paix, la conférence du désarmement, du commerce avec l'Organisation mondiale du commerce, de la télécommunication avec l'Union de télécommunication, de la météo, de la propriété intellectuelle, de l'OMS, puis du vivant, de l'humain et de l'humanitaire. Donc on est là et moi j'ai préparé en fait avec des avocats une déclaration en travaillant avec eux de près, parce que je me rends compte que les avocats sont, comment on dit, impuissants à comprendre à quel point c'est tout le système qui a été corrompu et mis à l'envers, avec des intérêts qui vont contre l'intérêt des peuples et des États membres qui sont peut-être coincés, on peut leur donner le bénéfice du doute, mais c'est très important. Donc en connaissant les Nations unies, j'ai quand même organisé deux fois les portes ouvertes des Nations unies. Donc je connais toutes les agences, j'ai travaillé aussi pour l'Office des Hauts Commissariats des Droits de l'Homme, j'étais sur leurs forums sociaux, j'ai déclaré sur les femmes, dans beaucoup de comités de femmes et vieillissement surtout. Et puis je connais

très bien l'OMS pour avoir fait plein de mandats avec eux, mais aussi travailler sur les épidémies et sur les gestions des élus. Donc c'est très important. Donc en connaissant les Nations unies, j'ai compris tout de suite que ça n'allait pas. Et tous mes collègues ne sortent pas, il n'y a personne, il y en a un qui vient me dire timidement des choses, « bravo, continue », l'OMS est peut-être en train de changer parce qu'ils ne forcent plus leur personnel à se vacciner et les visiteurs, mais qu'en fait leur accord de pandémie ne va pas passer, mais qu'ils reportent la date de l'accord des pandémies à la fin de l'année, pour déposer un vrai texte. La même chose pour l'Ontario, avec les amendements de RSI, la bataille n'est pas finie du tout. Et ce qui veut dire qu'ils ont été freinés par le mouvement, mais que maintenant il faut comprendre comment le système fait lui-même une violation de ses propres textes légaux. Et c'est ce qu'on a montré avec Virginie de Araujo-Recchia, Reiner Fuellmich, 16 avocats en tout cas d'Amérique latine, d'Afrique du Sud, le corps du grand jury de Fuellmich qui a été créé quand même en 2022. Et on a fait une bannière pour lui pour dire mais libérez-le, il est innocent, ils le retiennent alors qu'il a les clés de beaucoup de choses. Voilà, bon. Donc, vous voulez savoir ce qu'on a trouvé comme point clé ? Voilà, donc on a créé une déclaration de 7 pages en 5 langues, onusienne presque. Et les points clés, c'est que les textes de l'OMS violent les propres textes de l'OMS, c'est-à-dire que les textes de l'OMS ont des propres règlements à l'intérieur de l'OMS, dont le règlement sanitaire international, dont la constitution de l'OMS. Et donc déjà là, vous voyez qu'il y a quelque chose qui joue fort. Il y a un groupe qui impose des textes, qui viole les propres textes de l'OMS, comme s'ils ne savaient pas qu'il y a des textes qui ne sont pas en accord. Donc là, on arrive à les coincer. La constitution de l'OMS, par exemple, dit que l'article 2, la fonction de l'OMS, c'est de coordonner, et que l'OMS peut offrir son aide, mais pas l'imposer. En aucun cas, elle ne peut prendre le pouvoir. Et donc là, on voit que c'est déjà la constitution. Ensuite, on voit qu'à l'intérieur de leur propre accord, ils affirment la souveraineté des nations et qu'ils la violent en imposant des mesures qui violent complètement les constitutions. Donc, on est parti de ça pour montrer que les textes de l'OMS et comment l'ONU travaille, le mécanisme complet, on peut l'appliquer à tous les États et à tous les agences de l'ONU, dont un traité qu'ils viennent de faire avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle qui patente le vivant. Avec 15 contrats, ça entre en force, mais ça panique tout le monde. Et donc, toute l'organisation a plusieurs choses qui ne vont pas. Ils votent en adoptant aux deux tiers des votes des pays qui ne représentent pas un nombre. Ils n'ont pas le droit de prendre deux tiers des pays et dire que c'est un gouvernement mondial. C'est pas comme ça. La souveraineté, c'est que l'État décide tout seul et il n'a pas besoin d'obéir à deux tiers de vote démocratique. Donc ça, c'est déjà une clause qui, moi, m'a choquée et qu'on est en train d'étudier parce que là, il y a quelque chose qui ne joue pas. Maintenant, on a trouvé donc que la Charte de l'ONU, non seulement ça viole ses propres lois à l'intérieur de l'OMS, mais c'est une violation de la Charte des Nations unies qui déclare avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les deux textes fondamentaux de l'ONU laissent la liberté aux êtres humains de l'intégrité physique. Donc, bienvenue pour le vote. C'est aussi une violation de faire un vote sur ce sujet. Et donc, l'OMS ne respecte pas du tout ses propres lois d'imposer à des États. C'est pas du tout comment l'OMS, comment l'ONU a été constituée. Et en plus, ils violent nos propres constitutions. Alors là, c'est intéressant, on voulait adopter ce que l'OMS essaye d'imposer comme d'autres choses qui se font à l'arrière. Eh ben, on devrait changer nos constitutions nationales parce qu'en fait, on est souverain. Et quand vous prenez une pyramide de Virginie de Araujo-Recchia, elle a fait une très bonne pyramide des lois les plus fortes, vous renversez la pyramide, c'est-à-dire que c'est le droit naturel qui prévaut sur tous les droits, le droit des individus et les droits constitutionnels. Et toutes les constitutions et les droits d'expression. Le droit à la parole, à la mobilité, le droit

d'expression, on nous censure tout le temps. Et ça, on voit que l'OMS censure aussi et que l'ONU aussi ne parle pas. Il y a un silence effarant. Donc voilà, c'est les points clés. Et d'autant plus qu'on connaît le directeur général de l'OMS qui a commis des génocides. Comment est-ce que c'est possible que les gens ignorent ça ? Alors ça, il y avait déjà eu, quand Kadhafi avait mis un délégué, il avait été, à la tête au commissariat des réfugiés ou que l'Arabie saoudite, qu'ils avaient des squelettes dans l'armoire. Donc on pourrait dire, OK, il a été élu comme d'autres ont été élus avec des doutes. Maintenant, on n'a plus de doutes. Mais ce qui est vraiment faux, et c'est là que ça ne fonctionne plus comme avant, ils n'obéissent même pas à leur propre mécanisme de vote et d'élection des directeurs généraux, c'est que Tedros a été réélu sans le consentement de son pays. Donc l'Ethiopie n'a pas été d'accord de le réélire et il a quand même passé. Et c'est des gens de l'intérieur qui me l'ont dit. On va aller où pour lui dire si ce n'est pas le peuple qui le dit avec des avocats qui défendent les droits des peuples et le droit. Donc on en est vraiment... c'est très, très grave. Et peut-être la chose la plus grave, c'est qu'ils font comme si le transfert de pouvoir leur est attribué automatiquement et en permanence et contraignant. C'est vraiment tout le contraire de tout ce qu'on a appris. Donc on a fait un texte, justement, que le transfert de pouvoir et le transfert de compétences n'est juste pas possible. Sinon, on doit changer nos lois, toutes les lois, toutes les lois de la Charte de l'ONU, toutes les lois de la Constitution. Et donc, par essence, ça devrait même déjà tomber là. Et le pompon sur l'histoire, c'est le conflit d'intérêts, parce qu'ils sont en train de discuter des stakeholders et les shareholders. Combien d'argent ils vont se faire sur la prochaine épidémie et pandémie. Donc vous êtes en train de faire de l'argent sur la misère des gens et sur leur maladie. Donc ce n'est pas l'Organisation mondiale de la santé, mais de la maladie. Et c'est devenu un business. Je l'ai dit à Hold Up en 2020 d'ailleurs, sur le film de Barnérias. Et je ne pensais pas si bien dire, c'était inspiré parce que je ne m'imaginai pas à quel point le secteur privé est en total conflit d'intérêts. Et donc, on a fait une déclaration en disant, et je vais la lire en fin de vidéo, que tout ce qu'ils signent, tout ce qu'ils adoptent, tout ce que l'État essaie de faire au nom des peuples, avec un État, avec une organisation comme l'ONU et l'OMS qui ont des conflits d'intérêts majeurs, presque déclarés, eh bien, est nul, est nul et n'a aucune raison. Et il n'y a pas d'application et qu'il faut les arrêter. Je ne sais pas qui va le faire, mais on va voir. En tout cas, déjà, de le déclarer, « it dribbles in the universe » (« ça coule dans l'univers »). Alors, on en a fait... à la fin de la déclaration qui réaffirme les droits humains, le droit à la dignité et tout ça, eh bien, on a fait une partie qui est la plus importante peut-être, c'est qu'aucun instrument juridique international ne peut conférer au secrétariat de l'OMS, y compris le directeur général de l'OMS, le pouvoir de diriger, d'ordonner, de modifier ou de prescrire, de toute manière qui soit, les lois ou politiques nationales ou d'une partie, ou de mandater ou d'imposer, de toute manière, les exigences selon lesquelles les parties doivent prendre des mesures spécifiques, les pays, telles qu'interdire ou accepter des voyageurs, imposer des mandats de vaccination, des mesures thérapeutiques et diagnostiques, tout l'appareillage du business, de le choisir, de choisir ses partenaires et d'avoir des retours sur investissement avec GAVI, le IFFIM, International Facility Program, qui est un système d'action en bourse des vaccins. Donc il faut aller voir qui c'est qui reçoit l'argent, est-ce que c'est les pays, conflit d'intérêt total, ou de mettre en œuvre des confinements qui n'ont jamais été acceptés par le règlement sanitaire international, sans avoir un petit pays, un petit truc, mais pas le monde entier. Donc on savait que c'était faux, et donc là, les trois derniers paragraphes qui sont spectaculaires, qu'il est donc nécessaire de mettre fin aux interventions, donc c'est la fin de la déclaration de Virginie de Araujo-Recchia, Reiner Fuellmich, Dexter Ryneveldt, et c'est la fin de la déclaration. Il y a 16 autres avocats, pour l'instant mais il y en aura plus, et moi comme expert de grand jury, mais aussi scientifique de

l'OMS, je peux les aider à comprendre. Alors, fin de la déclaration du 19 mai – qui a été terminée le 19 mai, et entérinée jusqu'au 29 mai par toutes ces personnes – qu'il est donc nécessaire de mettre fin aux interventions des partenaires privés qui trouvent un intérêt financier, ou tout intérêt contraire à celui des peuples, des individus, dans leur action auprès de l'OMS et l'ONU. Que par conséquent, les avocats Virginie de Araujo-Recchia, Reiner Fuellmich, Dexter Ryneveldt, et les états membres, donc nos pays, ne peuvent plus être liés par la constitution de l'OMS, alors que les partenaires privés orientent cette institution, depuis plusieurs années d'ailleurs. Quand l'État – ou toute action entreprise à travers l'OMS et l'ONU, pour le compte des états membres et de leur population, sera contraire au droit international – violera la souveraineté des états membres et le droit naturel des peuples, et que nous déclarons donc nulle toute signature, adoption, vote, etc. et même ce qu'ils sont en train de dire, ce qu'ils sont en train de discuter.

Kla.TV : Merci beaucoup Astrid, merci beaucoup, et à une prochaine fois de toute façon. Oui, et puis j'espère que ça aidera des avocats à aller plus loin, dans la bonne direction, et aider des gens à se réveiller à l'intérieur des Nations Unies aussi, pour nous aider. Merci beaucoup, merci.

de -

Sources:

-

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#OMS - www.kla.tv/OMS

#TraiteOMSPandemies - Traité de l'OMS sur les pandémies - www.kla.tv/TraiteOMSPandemies

#Manifestations - www.kla.tv/Manifestations

#Interviews-fr - Interviews - www.kla.tv/Interviews-fr

#AstridStuckelberger-fr - Astrid Stuckelberger - www.kla.tv/AstridStuckelberger-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.